



Paris, le 13 avril 2009

Communiqué de presse

Chez REXEL, REX...EL : On n'est pas des chiens !

Chez le numéro 1 mondial de la distribution de matériel électrique, on ne connaît pas la crise : Jean-Charles PAUZE, Président de REXEL - MONDE, est arrivé 4^{ème} au palmarès des patrons du CAC 40 les mieux payés, avec une rémunération de 1,68 millions d'Euros en 2006 et de 8,82 millions d'Euros en 2007, en progression de + 687% !

Malgré la crise, les prévisions annoncées par la Direction de REXEL pour 2009 et 2010 restent bonnes, après plusieurs années de forte croissance et d'économies très substantielles. Est-ce au nom de la sauvegarde de la compétitivité qu'un **nouveau plan social est en cours, concernant plus de 300 salariés**, ou plutôt au nom de la préservation des profits des actionnaires ? Rappelons que le plan social annoncé l'été dernier, avait été refusé par l'Inspection du travail de PARIS.

Mais qu'est devenue REXEL depuis sa cession en 2006 par PPR et son rachat en LBO par les fonds d'investissement CLAYTON DUBILIER AND RICE, EURAZEO et MERRIL LYNCH ?

Réorganisations, revente d'une partie du parc immobilier, forte érosion des rémunérations, augmentation alarmante du stress, incroyable dégradation du dialogue social...un LBO ordinaire !

Les élus et l'ensemble des organisations syndicales de REXEL France ont décidé de dire **STOP** ! Et mettent directement en accusation leurs actionnaires, à qui ils demandent des comptes. A commencer par EURAZEO, dont le président Patrick SAYER est signataire du code de bonne conduite produit en juin dernier par l'Association Française des Investisseurs en Capital (AFIC) dont il fut le président.

Le récent jugement concernant SUBLISTATIC a bien montré l'implication réelle des fonds d'investissement dans la stratégie économique des entreprises sous LBO et leur entière responsabilité dans les conséquences sociales de cette gestion de fait. Chez REXEL, la programmation de licenciements dans l'ensemble du groupe et l'absence de dialogue social résultent donc bien d'une stratégie validée par les fonds d'investissement propriétaires.

Il est temps que l'AFIC prenne ses responsabilités et que les signataires de la "Charte de bonne conduite" des investisseurs en capital démontrent leur réelle volonté de promouvoir le dialogue social. C'est la raison pour laquelle l'intersyndicale de REXEL FRANCE demande à être reçue par Patrick SAYER, patron d'EURAZEO et vice-président du conseil de surveillance du groupe REXEL.

Contacts Intersyndicale REXEL FRANCE

CGT – Laurent LABORDE – 06.45.15.62.70
CFE-CGC – Catherine GOUZOU – 06.83.42.99.86
CFDT – Muriel CAMUS – 06.66.53.88.29
FO – Michel MOUREY – 06.45.15.62.71
CFTC – Sylviane BORDIER – 06.26.40.05.65

Collectif LBO - www.collectif-lbo.org

Contact : Philippe Matzkowski – 06.19.51.27.62 - pmatzkowski@yahoo.fr